

Le 17/04/2020

Bonjour à tous,

Suite aux déclarations du Président de la république, notamment concernant la fin possible du confinement fixée au 11 mai, nous ne savons pas encore si pour les EHPAD, la date sera ultérieure, mais c'est fort probable compte tenu de la fragilité des personnes accueillies dans nos établissements.

L'établissement est bien calme, trop calme, avec les portes fermées, et nous espérons bien sûr, pouvoir réouvrir ces portes dans un futur proche, mais pour l'heure, il convient de poursuivre nos efforts pour contenir ce virus le plus possible en respectant scrupuleusement les mesures barrières et les consignes qui nous sont transmises.

Nous dépistons désormais de manière automatique, tout résident qui présente au minimum un symptôme de COVID-19. Quinze résidents répartis sur les trois sites, ont été testés au sein de l'établissement, par les infirmières, car ils présentaient un ou plusieurs symptômes du COVID-19. Les Kits de dépistage nous sont fournis par notre laboratoire habituel. Deux autres résidents ont été dépistés lors d'hospitalisations non liées au COVID-19. Le dépistage a néanmoins été fait par précaution, par les services hospitaliers, et pour l'un d'entre eux, le résultat est positif. La personne est donc restée hospitalisée au CHU d'Angers. Ce cas avéré positif COVID-19 est sur le même site que celui de l'agent testé positif également, et qui est en arrêt depuis la semaine dernière.

Sur les autres sites, aucun cas de COVID-19 actuellement.

Concernant le dépistage du personnel, les choses avancent également, et il est de plus en plus envisagé un dépistage total en cas de cas COVID-19 positifs dans l'établissement. J'attends sur ce sujet des réponses encore plus précises de l'ARS dont je vous parlerai probablement dans un prochain bulletin. Pour le moment, les agents présentant des symptômes doivent cesser le travail, prendre rendez-vous avec leur médecin et demander un dépistage par le circuit de ville classique.

Les trois secteurs dédiés dont je vous parlais la semaine dernière sont désormais en place. Vous trouverez quelques photos à la suite de mon mot. Cela peut paraître impressionnant, mais cela nous permettra de prendre en charge au mieux dans un espace isolé et avec un fonctionnement autonome, des résidents COVID-19 positifs, quand nous serons au-delà de trois personnes touchées.

Les animatrices envisagent de faire venir un spectacle musical à l'extérieur de chaque EHPAD (accordéon/orgue de barbarie) pour divertir les résidents. La personne pourrait jouer sa musique sur les parkings ou parvis des EHPAD afin de tout le monde puisse en profiter.

Tout le personnel vous remercie pour vos messages de soutien et sachez que nous prenons soin de vos parents de manière encore plus forte que d'habitude car nous sommes conscients du manque qui s'installe pour eux de ne plus avoir vos visites régulières. Sachez que la psychologue est toujours à l'écoute des résidents et poursuit son activité auprès de vos proches.

Si vous avez des questions, je reste à votre disposition

Bien à vous

Julie BOURSIER,
Directrice des Résidences Bocage d'Anjou

Secteur dédié Vern d'Anjou
(la Salle à manger a été aménagée)



Secteur dédié du Lion d'Angers

(L'espace polyvalent du RDC a été aménagé. La bâche sur la deuxième photo a été mise pour intégrer une partie du couloir où il y a des sanitaires)



Secteur dédié de Bécon-les-Granits

(Des lits ont été installés dans l'accueil de jour)

